



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Direction Générale du Commerce

Rabat, le 13 MARS 2026

Répartition Des Contingents Tarifaires prévus par L'accord de Libre Echange, Maroc et Etats de
L'association Européenne de Libre Echange (AELE)
L'année Contingentaire 2026

PRODUIT : Chocolat et autres préparations alimentaires
contenant du cacao
POSITION DOUANIÈRE 18061010-18061020-18061030-18061040-18062010-
18062020-18062030-18062040-18062090-18063110-
18063120-18063210-18063221-18063222- 180690
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL : 45 T

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDEES 2026 en (T)
FOODS & GOODS	33,75
CHOCOLATE MAROC	11,25
TOTAL	45

Reliquat : 0 T

CRITERES DE REPARTITION RETENUS :

- ACCORDER 25% DU CONTINGENT AU NOUVEL IMPORTATEUR
- ACCORDER LE RESTE A L'ANCIEN IMPORTATEUR





ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Direction Générale du Commerce

Rabat, le

13 MARS 2026

Répartition Des Contingents Tarifaires prévus par L'accord de Libre Echange, Maroc et Etats de
L'association Européenne de Libre Echange (AELE)
L'année Contingentaire 2026

PRODUIT : Sucreries sans cacao (y compris le chocolat blanc).
POSITION DOUANIÈRE : 17041000-17049010-17049030-17049095-17049097-
EX 16029000
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL : 13T

NOM OU AISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDEES 2026 en (T)
FOODS & GOODS	11
CHOCOLATE MAROC	02
TOTAL	13

Reliquat : 0 T

CRITERES DE REPARTITION RETENUS :

- ACCORDER AU NOUVEL IMPORTATEUR LA QUANTITE DEMANDEE
- ACCORDER LE RESTE A L'ANCIEN IMPORTATEUR





ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Direction Générale du Commerce

Rabat, le 13 MARS 2026

Répartition Des Contingents Tarifaires prévus par L'accord de Libre Echange, Maroc et
Etats de L'association Européenne de Libre Echange (AELE)
L'année Contingentaire 2026

Listes des produits qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de quota

Liste 1 : produits agricoles transformées originaires des Etats de l'AELE soumis au tarif
Préférentiel représentant l'élément agricole

PRODUITS	SH	Contingent tarifaire (en tonnes)
Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies (de viande ou d'autres substances) ou bien autrement préparées, telle que spaghetti, macaroni, nouilles, gnocchi, ravioli, cannelloni, couscous, même préparé	1902119010-1902119020 1902119090-1902199019 1902199099-19022080 1902300099	305
Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao ; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuille et produits similaires	19051000-19052000-1905310099 19053290-19054019-19054099 1905900020-1905900031 1905900032-1905900039 1905900040-1905900059 1905900069-1905900099	77
Glaces de consommation, même contenant du cacao	21050000	15
Bières de malt	2203000010-2203000090	134

Liste 2 : Produits agricoles originaires de la Suisse et du Liechtenstein importés au Maroc
au bénéfice de préférences tarifaires avec limitation quantitative

PRODUITS	SH	Contingent tarifaire (en tonnes)
Abricots en poudre	Ex 20085000	25
Préparations des types pour alimentation des animaux (autres que pour l'alimentation des chiens et chats	2309908092 - 2309908099	200

